



DÉCRET

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

NUMÉRO 2376-83

CONCERNANT une modification au décret
1323-83 du 22 juin 1983 instituant une
Commission d'enquête sur Madelipêche
Inc. et sur Pêcheurs Unis du Québec

---000000---

ATTENDU QU'en vertu du décret 1323-83 du 22
juin 1983, le Gouvernement a institué une Commission pour
faire enquête sur l'administration de Madelipêche Inc. et
sur Pêcheurs Unis du Québec;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier ce décret.

IL EST ORDONNÉ, sur la proposition du ministre
de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation:

QUE le décret 1323-83 du 22 juin 1983 soit mo-
difié comme suit:

- 1- En retranchant dans le premier alinéa du dispositif
les mots et chiffres "jusqu'au 25 mai 1983";
- 2- En remplaçant le dernier alinéa du dispositif par le
suivant:

"Que cette Commission soit tenue de faire
rapport au plus tard le 31 mars 1984".

Approuvé ce 21^{er}
jour de novembre 1983


ADMINISTRATEUR

